

CROISIÈRE VOILE aux ANTILLES

Au départ de La MARTINIQUE – Port du Marin

Du 12 au 26 janvier 2025

Destination au sud de la Martinique, vers les îles pleine de charme (Sainte Lucie, Les Grenadines, Tobago Cays...) avec des anses à l'eau turquoise, des récifs coraliens...

En janvier, dans cette zone de l'Atlantique, les vents sont soutenus type alizés, de passages calmes sous le vent des îles mais avec de la houle entre les îles.

Différentes navigations seront possibles selon la météo.

Nous dormirons dans les anses, sur ancre dans la mesure du possible, pour profiter au mieux de cette belle nature et des baignades.

Cette croisière est classée Niveau « 3 voiliers »



ORGANISATEURS :

- Violaine FOURMESTRAUX - Tél : +33 (0) 6 63 06 90 61 - email : violaine.fourmestraux@gmail.com
- Jean-Louis SANI - Tél : +33 (0) 6 23 84 13 13 - email : jeanlouissani7@gmail.com

CHEF(S) DE BORD :

- Martine VERCASSON
- Denis RICHARD

LIEU : Port d'embarquement Marina Le Marin - Martinique et destination prévue Antilles îles au sud de la Martinique (Selon vents)

- Embarquement: Dimanche 12 janvier 2025 à 17 h
- Débarquement : Dimanche 26 janvier 2025 à 10h

VOILIERS :

- Sun Odyssey 440 Moon, 4 cabines, 8 personnes à bord
- Sun Odyssey 389 Algol, 3 cabines, 6 personnes à bord

PARTICIPATION FINANCIERE : 1176 € par personne

Ce prix comprend la location des voiliers, leurs assurances, la fourniture des gilets autogonflants, de la literie, le nettoyage de fin de séjour.

Il ne comprend pas l'avitaillement, les frais de port, le carburant moteur, les taxes de port et de douane, les frais d'escale... Les frais non compris dans le forfait sont payés sur la caisse de bord de chaque équipage.

L'inscription et le règlement seront effectués en ligne via un lien adressé aux personnes intéressées lors de la validation de votre préinscription par mail.

- 1^{er} acompte par carte bancaire à l'inscription
- 2^{ème} acompte par débit automatique au plus tard le 23 octobre 2024
- Solde par débit automatique au plus tard le 24 novembre 2024

VOYAGE

- Par avion, vols Paris - Fort de France (Air France ou Corsair) puis taxi de l'aéroport Aimé Césaire jusqu'à la Marina du Marin au sud de l'île (33 km)
- Chaque participant s'occupe de son voyage et le réserve juste après son inscription.
- Pour le transport aéroport – marina, une coordination de regroupement dans les taxis pourra être envisagée.
- Prévoir d'arriver suffisamment tôt à la Marina du Marin pour faire l'avitaillement des premiers jours de navigation avant le départ en voilier.

Passeport en cours de validité obligatoire (pour les îles non françaises). Une photocopie de votre passeport est demandée par le loueur.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Compte tenu du nombre limité de places dans les vols, les conditions habituelles d'annulation

stipulées dans la charte voile ne s'appliquent pas et sont remplacées par les suivantes:

- En cas de d'annulation du fait du participant, les retenues sont:

- Plus de 3 mois pleins avant la date du départ : 94€
- Moins de 3 mois pleins avant la date du départ : 100 % du prix de la croisière

Toutefois, en complément de votre assurance individuelle annulation, pour cette croisière le CIHM a également souscrit une assurance annulation en cas de sinistre pour chaque participant et pour l'ensemble de l'équipage d'un voilier. Selon les causes d'annulation, celle-ci pourrait renforcer votre assurance.

REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation qui se tiendra : date et lieu à confirmer ultérieurement.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la CHARTE DE LA SECTION VOILE, en particulier ce qui concerne :

- les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- les dépenses comprises dans la participation financière demandée,
- les dépenses additionnelles à prévoir,
- les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- l'équipement individuel indispensable,
- le transport vers et depuis le port d'embarquement,

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

Consulter la charte <https://www.cihm.info/voile#outils-et-procedures-des-organismes-voile>

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Avec la signature de son bulletin d'inscription, le participant

-- atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE et en accepte expressément les principes et les termes,

-- s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site www.billetweb.com

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'enregistrement et une liste d'attente est constituée en cas d'inscriptions surnuméraires.

1. Une demande de pré-inscription est à envoyer au préalable par mail à l'organisatrice Violaine FOURMESTRAUX - violaine.fourmestaux@gmail.com.
2. Lorsque celle-ci sera validée par les chefs de bord, le lien d'inscription définitive sur le site **www.billetweb.com** et de paiement du premier acompte vous sera envoyé par mail.
3. A réception de ce lien, votre inscription sera à faire dans les meilleurs délais sur le site www.billetweb.com.

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels
